

Compte rendu

Ouvrage recensé :

WATSON, Hilbourne A. (sous la direction de). *The Caribbean in the Global Political Economy*.
Boulder et Londres, Lynne Rienner Publishers I Kingston, Ian Randle Publishers, 1994, 271 p.

par Claude Goulet

Études internationales, vol. 26, n° 4, 1995, p. 881-883.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/703545ar>

DOI: 10.7202/703545ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Future of Europe, fait le tour de cette importante question pour l'économie internationale.

Le huitième chapitre, intitulé *Environment and the Global Economy*, examine entre autres l'influence mutuelle qu'exercent entre elles les barrières au commerce international (chapitre 3) et les politiques internationales en matière d'environnement (pollution, sauvegarde de certaines espèces, etc.). La rédaction finale des huit chapitres du livre de Cline ayant pris fin en octobre 1993, ce dernier a cru bon d'ajouter à son livre un petit épilogue – mise à jour non exhaustive et sans prétention – avant sa sortie.

Cette description très sommaire des principaux thèmes abordés et analysés par Cline démontre que ce dernier couvre dans son livre, que l'on ne peut qualifier comme étant un ouvrage théorique, une très large partie des principaux enjeux de l'économie internationale et des politiques déployées dans celle-ci. L'auteur suggère aussi à la fin de chacun des chapitres quelques lectures – également non théoriques permettant au lecteur d'approfondir ses connaissances sur le sujet abordé dans chacun des chapitres.

Les analyses de Cline reposent largement sur la théorie – dépassée – des avantages comparatifs pour entre autres justifier qu'on ne doit pas instaurer des barrières tarifaires et non tarifaires au commerce international. À l'instar de plusieurs économistes «traditionnels», Cline exclut presque complètement, aussi bien d'un point de vue théorique que d'un point de vue non théorique, l'importance de la science, de la technologie, du changement technologique et de l'innova-

tion technologique dans l'économie ou dans le processus inhérent à la croissance économique. Comme la plupart des économistes, Cline a la fâcheuse tendance de faire différentes prévisions dans son ouvrage sur – par exemple – les fluctuations du taux d'inflation et la croissance économique jusqu'à la fin de la présente décennie.

Le livre de Cline est finalement fort bien documenté, présenté et structuré. Il constitue donc un assez bon document d'analyse de l'évolution récente de l'économie internationale, de ses enjeux et de ses politiques.

Pierre RIOPEL

Ministère de l'Industrie, du Commerce,
de la Science et de la Technologie, Québec

The Caribbean in the Global Political Economy

WATSON, Hilbourne A. (sous la direction de). Boulder et Londres, Lynne Rienner Publishers / Kingston, Ian Randle Publishers, 1994, 271 p.

De nombreux livres traitant de la mondialisation et de ses conséquences paraissent à chaque mois. La plupart d'entre eux revêtent un intérêt certain. C'est notamment le cas de *The Caribbean in the Global Political Economy*. Les auteurs jettent un regard critique sur la pensée néo-libérale ambiante dans les milieux académiques, financiers et politiques. Ils abordent les questions de la globalisation de l'économie, des changements technologiques et de l'intégration régionale à partir de leurs conséquences sur le développement des pays des Caraïbes, et particulièrement des Antilles du Commonwealth. Quelques solutions sont également proposées.

L'ouvrage est divisé en cinq parties, la première offrant une vue d'ensemble de la problématique. Au premier chapitre, Watson présente le cadre du livre. Il constate que les transformations dans le système économique mondial, caractérisées notamment par des changements scientifiques et technologiques majeurs, menacent le développement des pays des Antilles. Au chapitre suivant, Harker analyse la performance économique régionale dans les années 1990 et décrit les politiques qui en découlent. Il conclut à la nécessité d'accélérer l'intégration face à la mondialisation.

La deuxième partie traite des théories économiques et de la façon dont elles permettent de comprendre le contexte socio-économique dans les Caraïbes. L'étude des liens entre les théories traditionnelles et la situation réelle amène les auteurs des troisième et quatrième chapitres à proposer une nouvelle manière d'aborder les problèmes qui tient davantage compte des innovations technologiques comme clefs du développement.

Des études de cas sont présentées dans la partie suivante. Elles décrivent comment certains défis posés par la crise et la restructuration de l'économie sont relevés au niveau national. Par exemple, Watson constate que, dans le nouveau contexte économique, la main-d'œuvre bon marché ne procure aucun avantage à la Jamaïque et à l'ensemble de la région. Au sixième chapitre, Dupuy propose un modèle pour Haïti – basé sur les besoins essentiels et le développement autocentré – visant à remplacer la stratégie libre-échangiste prônée par USAID et la Banque mondiale. Les chapitres sept et huit examinent les cas de Cuba

et de la Barbade en mettant respectivement l'accent sur l'intégration régionale et sur les innovations technologiques.

Dans la quatrième partie, des questions régionales face à la globalisation et à la restructuration de l'économie sont abordées. Par exemple, le rôle économique et social des femmes, la privatisation, le syndicalisme et l'Initiative pour le bassin des Caraïbes (CBI) sont autant de sujets sur lesquels le nouvel environnement international exerce une influence. Les auteurs suggèrent d'actualiser certains idéaux délaissés par les tenants du libéralisme économique, comme la recherche de l'égalité entre les sexes, le maintien des entreprises publiques et la promotion d'un syndicalisme international.

Finalement, le directeur de l'ouvrage présente les choix qui s'offrent aux pays des Caraïbes. Il soutient que ces derniers doivent dépasser les nationalismes et agir comme une région. Il insiste également sur l'éducation, celle-ci permettant l'exploitation des nouvelles technologies.

Ces conclusions illustrent les limites de ce type d'analyse. La critique des théories suppose, en contrepartie, que les auteurs proposent des solutions originales. Or, il est souvent difficile d'aller au-delà de grands principes. Néanmoins, les étudiants et chercheurs intéressés par la question antillaise trouveront dans ce livre des informations fort pertinentes. Bien plus, les problèmes des Caraïbes, mais aussi de l'ensemble des pays du tiers monde, face à la mondialisation de l'économie, aux nouvelles technologies et à l'intégration régionale y sont clairement exposés. Une des qualités

de cet ouvrage est d'ailleurs sa cohésion qui, malgré la diversité des thèmes abordés par les auteurs, permet une vue d'ensemble du tableau.

Claude GOULET

*Département de science politique
Université Laval, Québec*

EUROPE

Une clef pour l'Europe.

LEPRETTE, Jacques. *Bruxelles, Établissements E. Bruylant, 1994, 425 p.*

Témoin actif de la construction européenne dont les opinions ne sont pas exemptes d'un certain parti pris, l'ouvrage de J. Leprette a la valeur d'un témoignage vécu. Son livre engage des réflexions sur l'avenir de l'Europe des 12 (les 3 nouveaux membres ne sont pas encore inclus). Le témoignage est très intéressant sur les conditions de la formation de l'Europe, en particulier sur le rôle du général de Gaulle, du Royaume-Uni et sur les modes de fonctionnement des organisations européennes.

L'ouvrage comporte 31 chapitres et 3 annexes, un index et une bibliographie sommaire. Notre objectif n'est pas de présenter le détail de chacun des chapitres mais de souligner les idées forces.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le concept des États-Unis d'Europe s'impose à la conscience américaine. Par contre en Europe, un grand débat eut lieu et deux initiatives concurrentes furent lancées : un projet franco-belge face à une approche anglaise. Première divergence qu'un comité des 5 gouvernements siégeant à Paris essaya de débloquent. Le relais fut ensuite pris par les gou-

vernements avec, comme objectif le texte constitutif du Conseil de l'Europe (avec 10 pays fondateurs) dont la structure, assemblée de parlementaires, comité des ministres, Secrétariat général, allait inspirer toutes les organisations nées du Conseil dont la Communauté économique du charbon et de l'acier (CECA), l'Euratom, la Communauté économique européenne (Traité de Rome 1957). Elle a aussi ouvert la voie aux audaces de 1951 (la Haute Autorité) et de 1957 (création d'une commission autonome). C'est à partir du conseil qu'il fut possible de sortir du monde des idées pour entrer dans celui des vraies réformes.

Un des rares échecs fut celui de la CED, car d'un côté elle mettait aux prises les « fédéralistes » partisans de la conclusion sans attente d'une constitution fédérale propre à s'engager dans le futur, et de l'autre, les « fonctionnalistes » partisans du pas à pas en essayant de régler les cas concrets un à un. Les deux discours sont encore actuels. Il ne faut pas oublier de replacer cette opération dans le contexte de la guerre froide des années 1950.

Parmi les crises qui ont secoué la construction européenne, il faut mentionner celle de la politique agricole commune (PAC), et en particulier, comme le décrit l'auteur, la position française. À ce sujet, notons que le général de Gaulle prit en 1958 nettement parti pour l'union douanière (Traité de Rome) et contre la formule de la zone de libre-échange. Face à la position française, la Grande-Bretagne invitait 6 pays européens non membres de la Communauté à se regrouper en 1959 en une Association